

Allocution d'ouverture du Président du Conseil départemental
Séance du 19 octobre 2015

Mes chers collègues,

La séance qui s'ouvre aujourd'hui, la dernière de l'année 2015, comporte dans son ordre du jour, **deux rapports qui me paraissent importants et symboliques** :

1/ Tout d'abord, le projet de nouvelle organisation de l'action sociale territoriale.

Ce rapport porte sur l'évolution de l'offre de services en matière de solidarités, au sein des 12 MDS et dans les 170 lieux de permanence de l'action sociale.

L'ambition de ce projet est de répondre, au mieux et au plus près de nos territoires, aux besoins nouveaux exprimés par nos concitoyens les plus en difficultés ; tant d'un point de vue de l'information, de l'orientation que de l'accompagnement par les professionnels.

Ce document est important à double titre :

- D'abord parce qu'il place véritablement notre collectivité, en tant que chef de file, au cœur des politiques de solidarités, au travers d'une organisation révisée et renforcée, mais aussi par un partenariat renouvelé avec les autres intervenants dans ce domaine.
- Il est aussi significatif par son **caractère exemplaire, tant dans sa conception que dans sa réalisation**, chaque étape ayant été marquée du sceau de la concertation. Il est le fruit de 2 années de réflexions partagées. Mes visites en MDS m'ont permis de voir combien il était attendu par nos professionnels, mais aussi par les bénéficiaires eux-mêmes, qui ne veulent plus être considérés comme de simples usagers, mais aussi, comme **des participants à la démarche de développement social local**.

2/ le projet de décision modificative n°2 pour 2015.

Au-delà de son caractère technique, qui vise simplement à ajuster nos dépenses et nos recettes en fonction des éléments nouveaux survenus depuis la dernière session budgétaire, et qui portera ainsi le budget 2015 de notre collectivité à 714,2 M€, cette DM2 a ceci de particulier cette année, qu'elle va **nous permettre d'honorer l'un des premiers engagements de ce mandat**, en l'occurrence, **le règlement des subventions d'équipement antérieures que nous avons attribuées aux communes, EPCI, institutions ou associations.**

C'était l'un des premiers engagements lors de ma prise de fonction. C'était, il est vrai, une véritable gageure compte tenu du contexte budgétaire dégradé dans lequel évolue notre collectivité. Mais c'était pour moi un préalable indispensable avant que d'aller plus avant. L'engagement est tenu.

Grâce aux **efforts importants consentis en matière budgétaire**, et j'en remercie tous les services, depuis l'assistante administrative jusqu'au Directeur général, qui n'a pas ménagé sa peine, grâce aussi, à une **gestion dynamique de notre patrimoine**, grâce enfin, à une **situation conjoncturelle plus favorable** sur le marché de l'immobilier et des DMTO, près de 8 M€ de crédits supplémentaires vont ainsi pouvoir être dégagés et toutes les factures honorées.

Effet très direct et vertueux de cette mesure, **cela va nous permettre de terminer l'exercice 2015 sous des auspices légèrement plus favorables** qu'au début de l'année. Ainsi l'épargne brute qui en résulte est en hausse de 4 M€ et atteint 36,8 M€ (contre 32,6 au BP). Nos principaux indicateurs financiers seront aussi stabilisés, ce qui est déjà significatif.

Naturellement, **ce contexte et ces perspectives n'en exigent pas moins la poursuite d'un pilotage budgétaire des plus étroits pour 2016. Il n'y aura pas de relâchement dans l'effort.**

D'abord, parce que nous ne sommes pas à l'abri d'un **ralentissement conjoncturel** sur le marché immobilier.

Ensuite, et c'est plus problématique, parce que nous avons surtout **des raisons structurelles d'être inquiets**. Ma participation à l'assemblée générale de l'ADF à Troyes, la semaine dernière, a été, hélas, instructive à cet égard.

Je pense en cela au cortège de « nouveautés » attendu en 2016, dont :

- Le Projet de Loi de Finances pour 2016, qui prévoit le maintien du rythme et de l'intensité de la **baisse des concours de l'Etat** aux collectivités, et pas seulement de la DGF.
- La **loi sur la protection de l'Enfance**.
- La **loi sur le Vieillessement qui renforcera les prises en charge, mais sans en définir les financements**.
- Sans parler du dernier mauvais coup en date du Gouvernement, à savoir le passage de 25 à 50 % de la part de la **CVAE** attribuée aux Régions, au détriment de celle des Départements qui passera de 48,5 à 23,5 %, soit une perte nette estimée de **38 M€ pour le Maine-et-Loire**. Le Gouvernement dit par ailleurs : *« envisager une compensation par un dotation forfaitaire fixe ».*

Sans oublier, bien sûr, l'ardente question du financement des **allocations individuelles de solidarité**, que nous abondons d'ailleurs encore, de plus de **3,5 M€** dans cette DM2 (dont 1,5 M€ pour le seul RSA), et pour laquelle nous n'avons toujours aucune réponse concrète de la part de l'Etat. Madame la Ministre Lebranchu a fait un déplacement inutile puisque c'était pour ne rien dire ou plutôt, regretter l'impécuniosité de l'Etat et reconnaître son impuissance à remplir ses obligations et honorer ses dettes.

Tant et si bien que **nous pourrons faire tous les efforts d'économie drastiques possibles, cela ne suffira bientôt plus à compenser la hausse incontrôlée, non maîtrisée des dépenses sociales décidées par l'Etat.**

En 10 ans, la hausse moyenne du reste à charge des 3 AIS pour les départements a atteint 56 % ! Soit pour nous, plus de 500 M€ non compensés, et 75 M€ pour la seule année 2015.

L'inadéquation structurelle entre ressources **incertaines** et dépenses **obligatoires** fait que la prise en charge du coût croissant de ces allocations n'est désormais plus supportable.

En décembre prochain, le Département du Nord, celui de Seine-Saint-Denis, de Seine-Maritime, de L'Oise et de la Réunion, ne seront plus en mesure de payer le RSA. Ils seront 10 à la fin de l'année, 30 en 2016, et nous savons qu'entre 60 et 70 n'iront pas au-delà de 2017 !

Nous le savons. Le Gouvernement le sait. Marylise LEBRANCHU l'a elle-même (enfin) reconnu à Troyes jeudi dernier. Les calculs de Bercy rejoignent ceux de l'ADF, **mais aucune décision n'est prise.**

C'est la question de la capacité d'action de nos collectivités qui est posée. C'est aussi celle de notre capacité d'investissement comme celle de centaines d'acteurs économiques, sociaux ou associatifs, qui font vivre notre territoire et dont je sais l'inquiétude et les attentes vis à vis du Département.

Mais au-delà, c'est **la question du modèle social de notre République qui est posé.** Un modèle qui ne pourra plus être garanti après 2017. Curieusement, les Départements ont le sentiment que tout est fait pour « tenir » jusqu'en 2017 au prix par exemple, de créance discrète auprès de la CAF (exemple : Département du Nord).

Nous l'avons dit lors du Congrès de l'ADF: au nom de la cohérence, **c'est plus que jamais à l'Etat de garantir aux collectivités les moyens d'exercer leurs compétences.** Et, à défaut de porter la nécessaire réforme des finances locales, c'est à lui d'organiser en priorité la recentralisation de l'allocation du RSA. En laissant, bien entendu, aux Départements des recettes dynamiques, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Si, comme attendu, Marilyse LEBRANCHU ne nous a apporté aucune réponse, elle a en revanche convenu que la situation des départements n'était plus soutenable. Mais, tels les bourgeois de Calais, le nœud coulant se resserre inexorablement, et le Gouvernement regarde ailleurs.

Au-delà du diagnostic enfin partagé, force est donc de constater qu'à minuit moins une, le Gouvernement n'a pas pris la mesure de la gravité de la situation et attend tout **du retour de la croissance, qui ne vient pas.**

Aussi faute de mesures concrètes et durables prises rapidement, je vous annonce - pour notre part- que nous inscrirons, dans le budget 2016, strictement le même niveau de dépenses sociales que celui constaté en 2015, et notamment 89 M€ pour l'allocation RSA.

Bon nombre de départements en feront d'ailleurs autant.

La motion finale du Congrès de l'ADF, particulièrement incisive, a été votée, pour la première fois, à l'unanimité des groupes politiques, droites et gauches confondus.

Notre seule satisfaction - toute relative bien-sûr - est de voir, que notre situation, que je qualifiais l'an passé, de « *coma financier* », s'est améliorée. Elle est en tous cas meilleure ou moins mauvaise que celle d'autres Départements en « *coma dépassé* » ! Comme disait Talleyrand : « *quand je me regarde, je m'inquiète, quand je me compare, je me rassure* ».

Le pire n'étant donc jamais sûr, nous allons continuer à travailler avec sérieux et volonté **pour préparer l'avenir de notre Département, au service de nos concitoyens les plus fragiles et des investissements sur les territoires qui sont au cœur de nos compétences. Car telle est notre mission et nous la remplirons aussi longtemps que possible.**

Je vous remercie.